



## La news.eco : l'info utile pour les acteurs économiques de la Commune

N°16 - Février 2024

*Le 10 janvier, j'ai eu le plaisir d'adresser mes vœux aux acteurs économiques de la commune. Cette année, nous l'avons fait de concert avec la commune de Vourey. Fabienne Blachot-Minassian, Maire de Vourey, était présente avec certains de ses élus ainsi que des entreprises de sa commune.*

*L'année 2023 est maintenant derrière nous et voici un bilan des actions menées par le service Economie pendant cette période. En quelques chiffres :*

- *11 rencontres économiques en 2023 : elles ont lieu le 1er jeudi de chaque mois (en alternance matin ou soir), et réunissent commerçants, prestataires de service, industriels, professions libérales, agriculteurs.*
  - *L'organisation de deux événements sur la thématique de l'emploi : le circuit des métiers du Peuras (voir article infra) et le forum des jobs d'été*
  - *La news Eco qui vous est adressée tous les 2 mois depuis déjà 2 ans*
  - *Le soutien aux porteurs de projets (40 RDV individuels sur l'année) et aux entreprises implantées localement qui souhaitent se développer*
  - *Un soutien à l'association des commerçants CAP TULLINS*
- en lien étroit bien sûr avec le service Economie du Pays Voironnais.*

*Nous pouvons nous réjouir de la vitalité des entreprises de notre territoire. A celles et à ceux qui n'ont pu nous rejoindre pour la soirée de vœux du 10 janvier, et bien que janvier soit terminé, nous souhaitons une bonne année 2024. Qu'elle vous réussisse dans tous les domaines.*

### **Gérald CANTOURNET**

Maire de Tullins

Vice-Président au Pays Voironnais

en charge de l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion

Président de la Maison de l'Emploi du Pays Voironnais et Sud-Grésivaudan

Elu référent "Territoires d'industrie"

## Portrait d'entrepreneur



### **Claire de GROOT, Photographe professionnelle**

Claire de Groot a installé son studio photo à Tullins en 2022, dans un local entièrement rénové sur le pont de la Fure.

Claire nous arrive d'Australie ! Mais elle a choisi la France pour s'installer du fait de ses origines (françaises par son père et belge par sa mère).

Claire n'était pas destinée au métier de photographe : elle a étudié la gestion et les langues puis a travaillé dans l'informatique et dans une université. Mais sa passion pour la photographie et pour le sport la conduira à photographier des sportifs (hockey, patinage artistique ...), et son hobby s'est transformé au fil du temps en profession. Ainsi, la photographie s'impose à elle, et elle s'est formée auprès de spécialistes pour approfondir les techniques (la lumière, la gestuelle, etc.).

Mais c'est en France qu'elle choisit d'en faire son métier. L'arrivée de sa fille lui fait prendre un tournant, après le sport et ses athlètes, elle se passionne pour les photos de famille. En 2014, Claire crée son entreprise, réalisant ses portraits dans son home

studio et en extérieur. C'est en 2020 que les choses démarrent vraiment, le confinement est propice à la réflexion et à la création, elle redéveloppe son site internet grâce à ses compétences acquises dans sa vie d'avant.

En 2021, elle a participé au prestigieux concours « Portraitiste de France » et a obtenu le titre de « Portraitiste de France 2021 », ce qui est une véritable qualification et un gage de qualité.

Claire apprécie les rencontres avec ses clients, la découverte des photos et l'émotion qu'elles procurent. Le plus beau compliment qu'on puisse lui faire c'est que ses photos nous parlent, nous racontent une histoire. Des clients viennent de loin pour avoir l'œil de Claire (Strasbourg, Lyon, Grenoble ...) mais elle est aussi ravie de compter de nombreux Tullinois parmi ses clients. Avec son accompagnement personnalisé, elle crée un vrai climat de confiance.

Savez-vous que pour une séance photo d'une heure, il faut environ dix heures de travail à Claire pour produire ses magnifiques portraits ? Les séances photo personnalisées prennent beaucoup de temps, mais le résultat se voit dans son travail.

Aujourd'hui, elle innove en proposant des journées professionnelles. Elle s'entoure d'une maquilleuse, coiffeuse et propose également une garde-robe pour mettre en beauté ses clients. Le but c'est de créer des portraits pour ses clients professionnels qui leur permettront de se démarquer de la concurrence et de faire une bonne première impression. Comme nous le savons tous, nous n'avons qu'une seule chance de faire une bonne première impression, et les photos que nous présentons ont une grande influence sur la façon dont les autres nous voient.

## **Zoom locaux vacants**

### **Local à louer en ville, avenue Bérégovoy**

Le local commercial est situé en centre-ville, en rez de chaussée avec vitrine, d'une surface d'environ 30 m<sup>2</sup>.

Il est composé :

- D'une pièce spacieuse et de toilettes avec lave mains
- Chauffage réversible
- Loyer 462 € dont 30 € charges

Merci de contacter le service économie : 04 76 07 40 03



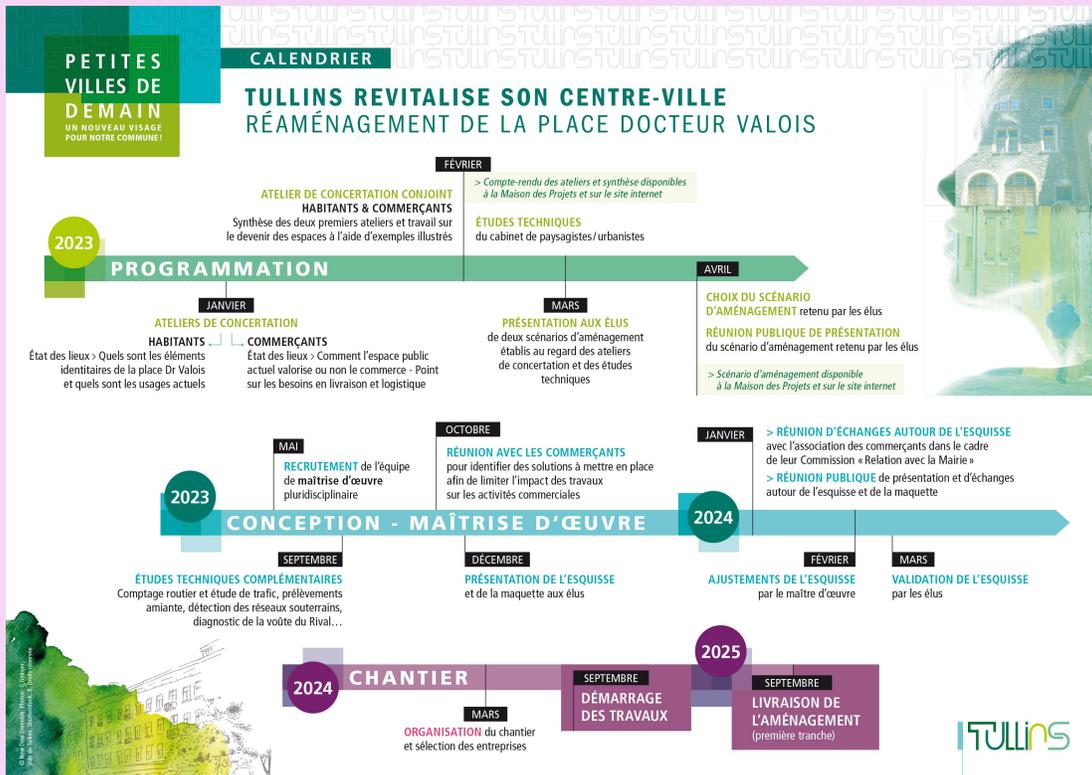
## **Un nouveau site web pour la commune**

Depuis le 21 janvier, nous sommes dotés d'un site web nouvelle version, avec une navigation qui devrait s'avérer plus fluide et plus intuitive pour les particuliers et entreprises. N'hésitez pas à visiter le site <https://www.ville-tullins.fr> et notamment les pages de la rubrique "économie".

## **Annuaire des commerçants & artisans**

Un annuaire des locaux commerciaux/artisanaux sera distribué avec le prochain TullinsMag en février. Cet annuaire répond à une demande des commerçants qui souhaitent une plus grande visibilité pour leurs activités. Dans la perspective des travaux qui se tiendront en 2024 dans le centre-ville, il nous a semblé en effet important de communiquer davantage auprès des habitants sur les commerces existants.

## **Travaux place Valois : le projet dévoilé le 24 janvier aux commerçants**



Après plusieurs mois de travail préparatoire, le maître d'œuvre désigné par la commune pour le réaménagement du secteur Place Valois a pu faire une présentation de l'avant-projet aux commerçants du centre-ville, réunis le 24 janvier au soir.

Des précisions ont été apportées sur les aménagements prévus, les sens de circulation qui seront adoptés, et sur les aspects plus techniques liés aux livraisons et à l'accessibilité des commerces.

Les participants ont pu s'exprimer sur leurs inquiétudes et faire part de leurs doléances. L'équipe municipale s'est engagée à les accompagner de son mieux au cours des mois à venir et se tient à leur disposition pour toute précision complémentaire. A noter que

des permanences seront organisées en Maison de projet dès février pour permettre à chacun de venir se renseigner sur le projet et son phasage **à partir du jeudi 15 février de 12h à 14h30** pour les acteurs économiques.

Sachez par ailleurs qu'un référent "commerçants" sera désigné par le maître d'œuvre, une fois les travaux entamés, afin de vous tenir informés au jour le jour de l'avancée des travaux et de leur impact sur l'activité commerciale.

## **Sondages préventifs archéologiques Place Valois en février 2024**

Les travaux de la place Valois démarreront à l'automne 2024, comme initialement annoncé. Cependant, des travaux préliminaires sont à anticiper dès février 2024. En effet, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a demandé la mise en place de **sondages archéologiques** sur divers emplacements de la place et de ses abords. Les dates exactes de ces travaux, qui ne devraient pas excéder 1 à 2 mois, ne sont pas encore connues. Néanmoins, ces fouilles - obligatoires - impacteront la circulation et le stationnement sur la place. Le marché du samedi sera par ailleurs regroupé sur la seule place de l'église pendant cette période transitoire.

## **Police de la publicité : transfert de cette compétence aux Maires au 1/01/2024**

L'affichage publicitaire extérieur est réglementé depuis 1979. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la compétence dans ce domaine et également de police de la publicité a été transférée au maire alors que précédemment elle était exercée par le préfet.

La mairie est dorénavant votre interlocuteur pour toutes questions concernant la publicité, les pré-enseignes et les enseignes.

Les dossiers de déclaration pour la publicité ou les pré-enseignes ou ceux pour les demandes d'autorisation préalable pour les enseignes doivent être déposés en mairie auprès du service urbanisme. Pour les dossiers d'autorisation préalable, le délai d'instruction est de deux mois. Dans le montage de votre projet, il convient de prendre en compte ce délai.

## **ERP (établissements recevant du public) et autorisations de travaux**

Les commerçants ou artisans qui reçoivent du public se doivent de respecter la réglementation en matière d'ERP. Or trop souvent, nous sommes confrontés à des ouvertures de boutiques ou de magasins pour lesquels les formalités de dépôt de dossier sont trop tardives, voire inexistantes. Ces ERP ouvrent avant même d'avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires.

Pour rappel, la création, l'aménagement ou la modification d'un établissement recevant du public (ERP) sont soumis à autorisation. L'autorisation ne peut être délivrée que si les travaux projetés sont conformes aux **règles d'accessibilité et de sécurité incendie**. (Article L.111-8 du code de la construction et de l'habitation). **Elle est nécessaire pour que vous puissiez activer les assurances en cas de sinistre.**

Pour en savoir plus <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31687>

## Retour sur la rencontre éco du 7 décembre chez Terre de Lunes

Nous avons la chance d'avoir à Tullins une boutique regroupant les produits d'une vingtaine d'artisans locaux différents : Terre de Lunes. Située au 4 rue Général de Gaulle (côté de la place Jean Jaurès), cette boutique offre une grande variété de produits : fleurs séchées, travail du bois, bijoux, pierres, livres, lampes, vêtements, cuir ... C'est dans ce cadre que s'est tenu la dernière rencontre économique de l'année 2023, le 7 décembre. Nous y avons été reçus avec bonheur par la gérante, Claire Dedina. Une matinée bien sympathique entourée par les créations de ses artisans.



## Retour sur la rencontre éco du 1er février à la Parenthèse Ludique

C'est avec plaisir que nous accueillons à Tullins le nouveau commerce créé par Pascal MALDERA DOINE, sur la place Dr Valois. Plus qu'un simple magasin de jeux, il s'agit d'un lieu où on peut s'installer pour jouer seul ou à plusieurs. Pascal Maldera DOINE nous a accueillis le 1er février matin, pour la rencontre économique du mois et nous a fait découvrir ses trouvailles et son concept de boutique. Nous lui souhaitons bonne réussite.



## **Retour sur le Marché de Noël organisé par CAP TULLINS**

C'est un beau marché de Noël qui a été organisé le dimanche 17 décembre par Cap Tullins, notre association de commerçants et artisans. Plus d'une quarantaine de stands étaient présents à la salle des fêtes, avec des stands également en extérieur présentant un vaste choix de produits. Les visiteurs ont été nombreux à parcourir les allées à la recherche de leurs cadeaux de Noël. Un grand bravo à l'association et aux bénévoles qui se sont mobilisés depuis de nombreux mois pour offrir aux Tullinois ce marché de qualité.

## **Retour sur le Circuit des entreprises du Peuras 2023 le 7 décembre**

C'est sous un soleil d'hiver (mais quand même un soleil !) que 71 demandeurs d'emploi ont participé jeudi 7 décembre à la 2ème édition du Circuit des Métiers du Peuras à Tullins !

La Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan a eu le plaisir de coorganiser cet événement avec Passiflore, France Travail et la Ville de Tullins, avec une mention particulière à Léo DUVERT de SMOC Industries qui s'est particulièrement investi.

Merci et bravo au 9 entreprises participantes et accueillantes : NGE - BTP GUINTOLI, SORI, SMOC Industries, Groupe PERRAUD, ATK, Ma Boite à Moustique, GROUPE

PROVENCIA (Carrefour Market) et MLA AUTO. Elles ont permis aux participants de visiter leurs installations et d'avoir une présentation des différents métiers présents dans leurs sociétés respectives.

## Aides à l'investissement Région/CAPV/Commune accordées en 2023

Les commerçants et artisans avec vitrine qui s'installent dans les centres-bourgs peuvent bénéficier, sous certaines conditions, de l'aide à l'investissement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, complétée par une subvention de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais et d'une aide de la Ville de Tullins. Au total ce sont 3 commerçants qui vont bénéficier de cette aide pour des dossiers déposés en 2023 : Boulangerie Soudani – La petite boulange et la Parenthèse ludique, le magasin de jeux de société récemment installé place Dr Valois.

## Prêt garanti par l'Etat : prolongation pour le remboursement

Afin de venir en aide aux entreprises rencontrant des difficultés pour rembourser leur PGE, un accord de place a été signé le 19 janvier 2022 par le ministère de l'Économie, la Banque de France, la Fédération bancaire française et l'Institut d'émission d'Outre-mer. Devant initialement prendre fin au 31 décembre 2023, cet accord permettant le rééchelonnement des PGE avec maintien de la garantie de l'État, a été **prolongé jusqu'au 31 décembre 2026**.

Pour en savoir plus : <https://entreprendre.service-public.fr/actualites/A15967>

## Permanences Maison des Projets 31 rue Général de Gaulle pour les commerçants, artisans...

avec Dolorès Adamski, première adjointe en charge de l'économie et Marielle Métral, manager de commerce : **le jeudi de 12h00 à 14h30 tous les 15 jours** :

- **1<sup>ère</sup> permanence le jeudi 15 février 2024**
- jeudi 29 février, jeudi 14 mars, jeudi 28 mars, jeudi 11 avril, jeudi 25 avril, jeudi 16 mai, jeudi 30 mai, jeudi 13 juin, jeudi 27 juin.

## Ça bouge à Tullins :

- Ouverture de la Parenthèse Ludique, boutique de jeux de société, place Docteur Valois (dans l'ancien local de la Pharmacie des platanes)

## Besoin d'échanger avec nous ?

Service économie :

04 76 07 40 03

[economie@ville-tullins.fr](mailto:economie@ville-tullins.fr)

Nous vous recontacterons dans

Retrouvez les précédents numéros de La news.eco [ICI](#)

es meilleurs délais.

## Agenda

- Mardi 13 février, de 17h à 19h30, : club RH employeurs organisé par la Maison de l'emploi, sur le thème "TPE/PME, explorez le potentiel de l'I.A pour une entreprise responsable et rentable !".
- Rencontre économique jeudi 7 mars à partir de 18h30 : chez SOBECA. ZA du Peuras 74 impasse de Tolignat.

Mairie de Tullins  
Service Economie  
Clos des Chartreux  
38210 Tullins  
04 76 07 40 03  
[economie@ville-tullins.fr](mailto:economie@ville-tullins.fr)



Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'opposition, d'un droit d'accès et de rectification sur les informations vous concernant que vous pouvez exercer en contactant :

[contact@ville-tullins.fr](mailto:contact@ville-tullins.fr)

[Se désinscrire](#)

